

## POSTE

<b>Poste</b>	Chargé de projet en charge des relations avec l'Ecole (f/h)
<b>Catégorie d'emploi</b>	catégorie 1
<b>Emploi repère</b>	Chargé de projet scientifique en santé publique (f/h)
<b>Type de contrat</b>	CDI de droit public à temps plein. Détachement fonction publique d'Etat, territoriale ou Hospitalière possible.
<b>Rémunération</b>	Selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.
<b>Prise de fonction</b>	Dès que possible
<b>Renseignements</b>	Sur le poste Sylvie Quelet, Directrice – tél : 01 41 79 61 07 Sur le recrutement : Marie-Christine Morel, Chargée du recrutement à la DRH – tél : 01 41 79 68 28

## LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

<b>Adresse</b>	Le siège de l'agence est situé à Saint-Maurice (94). Elle dispose également d'implantations régionales auprès des agences régionales de la santé. Localisation du poste : 12 rue du Val d'Osne, 94415 Saint-Maurice Cedex
----------------	--

## PRESENTATION DE L'AGENCE

Santé publique France est l'agence nationale de santé publique française. Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministre chargé de la santé créé par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, elle intervient au service de la santé des populations. Agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a pour missions :

- 1° L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- 2° La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- 3° La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- 4° Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- 5° La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ;
- 6° Le lancement de l'alerte sanitaire.

L'agence est organisée autour de 10 directions scientifiques et transversales et de 6 directions assurant le support et le soutien à l'activité. Son programme de travail, arrêté par son Conseil d'administration, s'articule autour de cinq axes prioritaires : les déterminants de santé, les populations, les pathologies, les interventions et les territoires, et les infrastructures.

## AFFECTATION

Direction de la prévention et de la promotion en santé (DPPS) :

La DPPS contribue au déploiement des politiques nationales et au soutien aux politiques régionales en matière de prévention, d'éducation pour la santé, de réduction des risques et de promotion de la santé. Elle développe des fonctions d'expertise, de recherche et développement, d'accompagnement à la mise en oeuvre de programmes innovants, d'évaluation, de communication, de production de référentiels et d'outils d'intervention, d'animation du réseau des professionnels du champ et développement des compétences des acteurs.

C'est en référence aux missions de "promotion de la santé et de réduction des risques pour la santé" et de "développement de la prévention et de l'éducation pour la santé" que la direction intervient. Son action se développe en articulation étroite avec celle des autres directions et s'inscrit dans une dynamique qui vise à mieux connaître, expliquer, préserver, protéger et promouvoir l'état de santé des populations.

Elle a particulièrement en charge les programmes centrés sur les habitudes de vie et les populations. Pour mener à bien ses missions, la direction travaille de façon étroite avec un large éventail de partenaires : services de l'Etat, collectivités territoriales, structures de soins et de prévention, réseaux associatifs...

Elle a en charge la coordination des programmes addictions, du programme santé sexuelle, du programme nutrition, du programme santé mentale, des programme périnatalité, petite enfance, enfants et jeunes, populations âgées et vulnérables, des programmes inégalités de santé et intervention territoriale. La direction contribue également aux programmes portés par les autres directions de l'agence.

L'agence Santé publique France a signé depuis 2015 un accord-cadre avec la DGESCO. Cette convention a pour axes principaux la prévention et la promotion de la santé en milieu scolaire. De façon opérationnelle, cet accord comporte un programme annuel commun (PAC) qui a vocation à évoluer avec la programmation de la direction (DPPS). Un des domaines principaux de ce PAC est la contribution de l'agence au parcours éducatif en santé (PES).

Santé publique France souhaite améliorer l'efficacité de son action en milieu scolaire et renforcer sa stratégie de partenariat pour implémenter les actions de prévention et de promotion de la santé en direction des publics scolaires.

## DESCRIPTION DU POSTE

*Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.*

### Missions

Le Chargé de projet en charge des relations avec l'Ecole devra construire le partenariat avec le monde scolaire et notamment avec la DGESCO.

Il s'agit de développer des relations avec les services de l'Education nationale utiles à la mise en œuvre des missions de prévention et promotion de la santé de l'agence.

Le chargé de projet aura en charge de coordonner l'action de la DPPS dans ce domaine.

Il réalisera une analyse des besoins en supports pédagogiques susceptibles de répondre aux besoins des différents intervenants en milieu scolaire en relation avec le programme pluriannuel de l'agence.

Il travaillera en transversal avec toutes les unités de la DPPS et plus largement avec les autres directions de l'agence.

### Activités

- Proposer une stratégie et un programme d'actions de développement des relations avec l'école pour soutenir la politique de prévention et de promotion de la santé dans ce cadre
- Structurer les partenariats avec les différents intervenants du monde scolaire (médecins éducation nationale, représentants des parents d'élèves, enseignants concernés par la prévention...)
- Analyser les besoins de supports pédagogiques et coordonner la réponse en relation avec les unités concernées de la DPPS
- Mettre en œuvre la convention DAGESCO et développer le PAC
- Assurer le Suivi de la convention avec l'UNIRES

## PROFIL RECHERCHE

### Niveau

A partir de Bac +5 ou équivalent - Master ou doctorat

### Diplôme

Formation en sciences de l'éducation et/ou Santé publique de niveau Master 2 (ou équivalent),  
Au moins 5 ans d'expérience au sein de l'éducation nationale

### Expérience

Expérience souhaitée dans la conduite d'études, la gestion de projets, l'élaboration et la rédaction de protocole ou de rapports, l'animation d'équipes scientifiques et techniques.

### Aptitudes et Compétences

- Rigueur
- Autonomie
- Sens de l'organisation
- Esprit d'initiative
- Créativité
- Goût pour l'innovation
- Capacités rédactionnelles
- Aptitude à communiquer
- Bonnes qualités relationnelles
- Aptitude et goût du travail en équipe
- Capacité de travail en partenariat notamment avec des équipes de recherches
- Anglais scientifique vivement souhaité (lu, écrit, parlé)

## POUR POSTULER

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence de l'annonce par courriel :

[recrut@santepubliquefrance.fr](mailto:recrut@santepubliquefrance.fr)